L'atout Sanitaire

GDS Picardie
L'action sanitaire ensemble

OVINS
CAPRINS

La lettre d'information du GDS de Picardie – **Décembre 2021**

Edito du président

Naissance du GDS Picardie. Notre priorité : l'ancrage territorial

Chères éleveuses, chers éleveurs,

Le 30 novembre, suite aux Assemblées Générales Extraordinaires de la Somme et de l'Oise, et lors de la 3ème Assemblée Générale Extraordinaire de l'Aisne, le **GDS PICARDIE est né de la fusion des 3 GDS picards**. Ce GDS est le fruit de 2 ans de réflexion et de travail, menés en co-construction avec les élus et les collaborateurs.

Vous le savez, notre métier repose sur la gestion du sanitaire et s'appuie sur 3 grands principes qui sont la surveillance, la prévention et la lutte. C'est pourquoi, les trois priorités qui ont guidé nos réflexions, **l'intérêt des éleveurs, la proximité et la gouvernance,** nous permettront de vous apporter un service toujours plus **performant** en termes de **qualité** et de **réactivité**. Nous mettons en commun les points forts des trois départements au **service des éleveurs**. Ainsi, les actions du GDS Picardie s'harmonisent et évoluent pour s'adapter à la mutation de vos élevages tout en maîtrisant les risques sanitaires.

David DEMARCY,
Président du GDS Picardie

Vignacourt, le 18/11/2021

Beauvais, le 25/11/2021

Gauchy, le 30/11/2021

Au quotidien : une équipe à l'écoute des éleveurs

Le maintien des 3 sites historiques permet à chaque éleveur de **conserver ses interlocuteurs départementaux habituels**. Les techniciennes et assistantes techniques sont joignables par téléphone grâce aux lignes directes communiquées sur la fiche ACTIONS 2021 ou par mail grâce aux adresses nominatives.

L'intégralité de l'équipe dispose désormais d'une nouvelle adresse mail au format : prenom.nom.gdspicardie@reseaugds.com. Pendant une certaine période, vos mails envoyés sur les anciennes adresses nous seront automatiquement transmis. Cependant, nous vous prions de prendre en compte ce changement d'adresse. De la même manière, les adresses mail génériques (gds02@reseaugds.com – gds60@reseaugds.com – gds80@reseaugds.com) ont été remplacées par une adresse commune gdspicardie@reseaugds.com que nous vous demandons d'utiliser à partir de maintenant pour toute demande générale. Nous vous prions de bien vouloir préférer les adresses mail nominatives pour contacter l'équipe.

Pour transmettre des documents au GDS (dérogations au contrôle d'introduction, attestations d'euthanasie, règlement de cotisations etc…), les règles demeurent inchangées : chaque éleveur correspond par courrier ou par mail **au site de son département**.

Administrateurs du GDS de Picardie

Le Conseil d'administration élu le 30 novembre 2021 est composé de 5 à 7 délégués issus de chaque département soit au total 15 à 21 personnes. Leur rôle est, entre autres, d'élire le bureau du GDS Picardie composé de 6 administrateurs, répartis entre les territoires, soit 2 administrateurs par département. Ci-dessous leur répartition sur les 3 territoires :

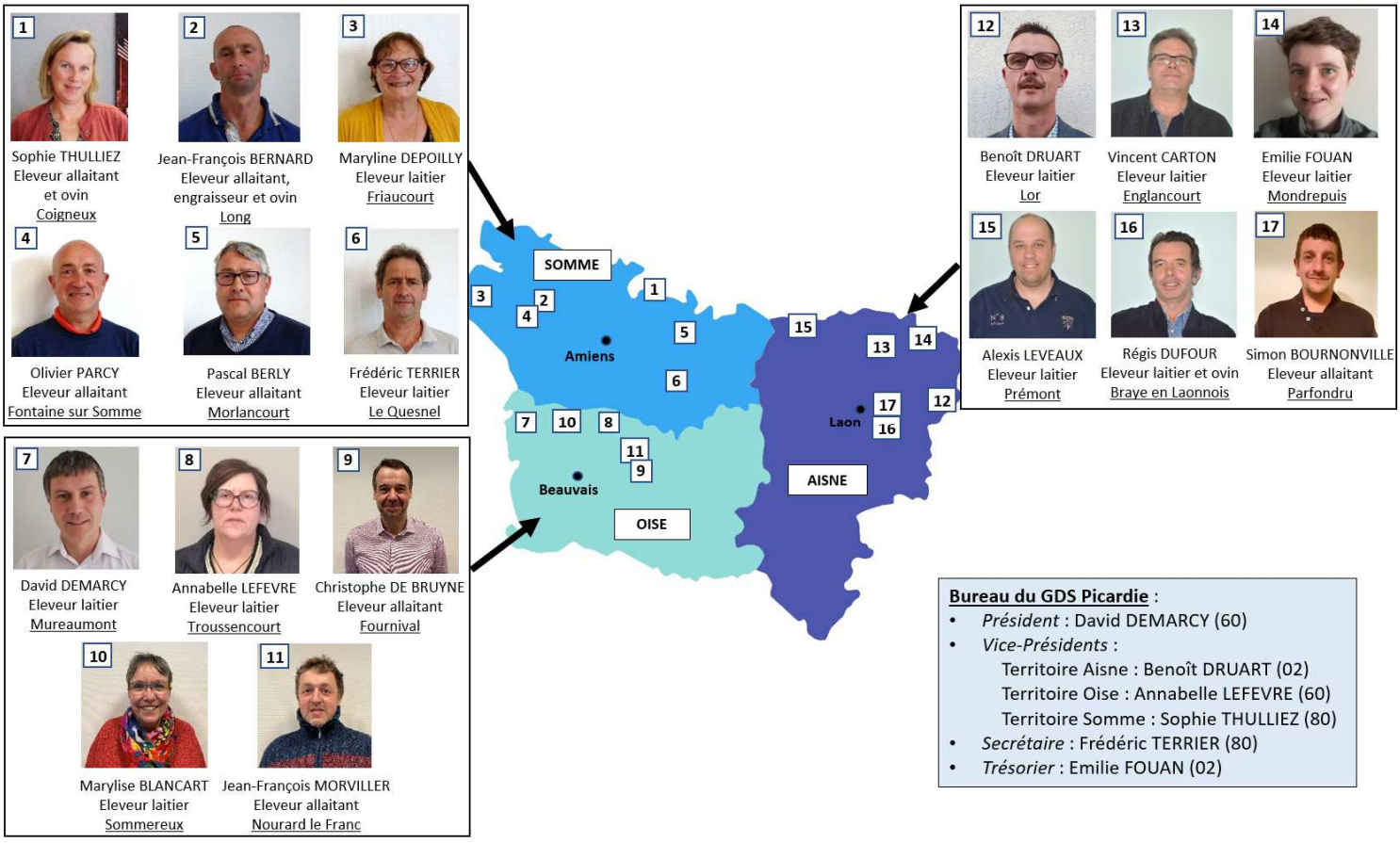

Bureau du GDS Picardie :

- *Président* : David DEMARCY (60)
- *Vice-Présidents* :
  - Territoire Aisne : Benoît DRUART (02)
  - Territoire Oise : Annabelle LEFEVRE (60)
  - Territoire Somme : Sophie THULLIEZ (80)
- *Secrétaire* : Frédéric TERRIER (80)
- *Trésorier* : Emilie FOUAN (02)

Equipe du GDS de Picardie

L'équipe du GDS de Picardie est répartie sur les 3 sites d'origine : Barenton-Bugny pour le 02, Beauvais pour le 60 et Amiens pour le 80. Ces sites ont été conservés pour développer la proximité avec les éleveurs des trois territoires. Chaque site est composé d'une équipe technique et administrative au service des éleveurs.
Le directeur est Nicolas RISBOURG.

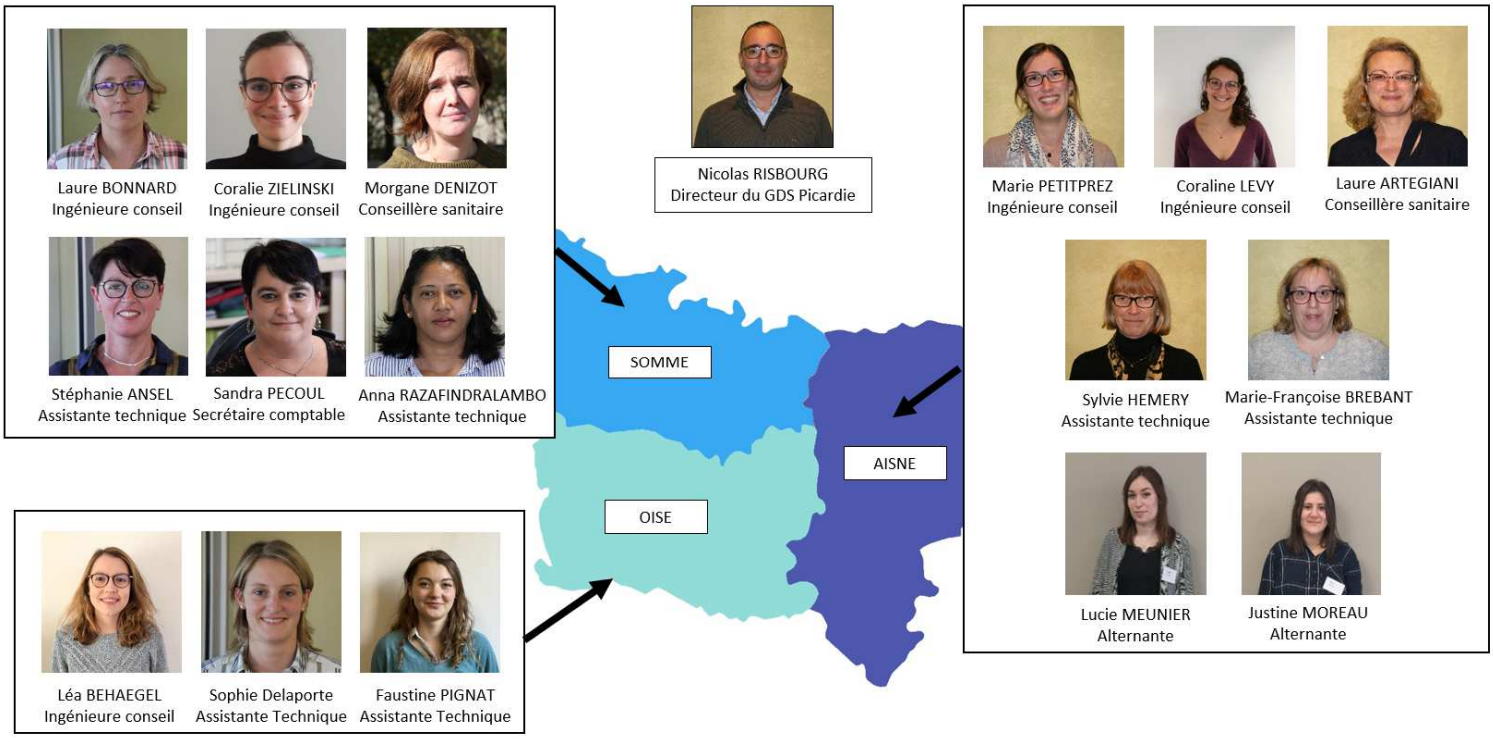

Campagne de prophylaxie 2022

Dans **la Somme**, la campagne de prophylaxie ovine se déroule du 01/02/2022 au 15/12/2022. Pour les détenteurs de plus de 5 ovins/caprins de plus de 6 mois, le dépistage se fait tous les 5 ans.

Rappel des animaux à dépister (hors petits détenteurs)

Type d'ovins/caprins	Nombre d'ovins/caprins à dépister	
Mâles non castrés âgés de six mois et plus	tous	
Ovins introduits dans l'année	tous	
Brebis en âge de reproduction dans le cheptel	Effectif inférieur ou égal à 50	Toutes les brebis
	Effectif entre 50 et 200	50 brebis
	Effectif plus de 200	25% des brebis

Tarifs de prophylaxie 2022

Les tarifs de rémunération des vétérinaires sanitaires au cours de la campagne de prophylaxie sont réglementés. Voici quelques exemples (tarifs 80) :

- Tarif de la visite de prophylaxie : 40,63 € HT (15 km inclus), 0,60€ HT par km au delà
- Tarif de la prise de sang : 2,06 € HT les 20 premières, 1,18 € HT les suivantes

Pour plus de détails, n'hésitez pas à nous contacter.

Petits mémos – actions du GDS

Diagnostic Jeune Installé : pour qui, quoi, comment ?

Vous êtes installé depuis moins de 3 ans et avez moins de 40 ans ? Vous êtes primo-installant ? Vous êtes en parcours d'installation ?

Si oui, vous pouvez demander à votre GDS de réaliser un diagnostic Jeune Installé. Cet audit, mené dans votre élevage avec le GDS et votre vétérinaire sanitaire, a pour objectif de **dresser un état des lieux de votre projet d'installation**, de votre **conduite d'élevage** et de **l'état sanitaire du troupeau repris**. C'est également l'occasion de faire un point sur les différentes pathologies rencontrées en élevage, en lien avec les différentes actions du GDS.

Suivant les risques sanitaires identifiés lors du diagnostic, un ou plusieurs dépistages pourront vous être recommandés. Le GDS prend en charge **100% de ces frais d'analyses**, ainsi que le **coût de l'audit par le vétérinaire** (max 75€) et **rembourse 50% du montant de la cotisation statutaire** de la facture d'adhésion au GDS (attestation MSA demandée comme justificatif).

Que faire en cas d'avortements ?

Contacter le vétérinaire
Pour les petits ruminants, la déclaration est obligatoire **après 3 avortements sur 7 jours ou moins**.

Biosécurité

Une grille d'auto-évaluation de vos pratiques d'élevage en matière de biosécurité a été créée pour vous permettre de **dresser un état de la biosécurité** dans votre élevage et ainsi envisager les **pistes d'améliorations** qui pourraient être mises en place.
Vous pouvez retrouver ces grilles sur le site www.gdshautsdefrance.fr

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez un soutien technique lors de cette auto-évaluation.

CRSSA – Volet Petits Ruminants

La Caisse Régionale de Solidarité Santé Animale (CRSSA) mise en place par les GDS des Hauts-de-France permet aux détenteurs de petits ruminants, adhérents au GDS et à jour de leur cotisation, d'accéder à une aide financière en cas d'épisode sanitaire engendrant des pertes sur le cheptel.

En cas de Toxoplasmose, Chlamydiose, Leptospirose, Salmonellose, Listériose, Schmallenberg (analyse sur encéphale), Mammites toxinogènes foudroyantes, Tétanos, Ehrlichiose, Anaplasmose, Piroplasmose/Babésiose.

ATTENTION : la positivité doit être confirmée par analyse au laboratoire

Une indemnisation de 50% des frais et pertes (frais vétérinaire, autopsies, analyses, valeur des animaux morts) est versée après déduction de la franchise (0,80€ par animal cotisant). Cette indemnité est plafonnée (20€ par animal cotisant) et ne peut être touchée que deux fois dans toute l'activité du cheptel.

Période prise en compte :

2 mois avant <= date de prélèvement => 2 mois après

Afin de monter le dossier, une visite du GDS (avec le vétérinaire) vous sera proposée.

Exemple de dossier Schmallenberg :
1 analyse sur encéphale le 12/02/21

Période de prise en charge :
12/12/2020 au 12/04/2021

Perte: 12 agneaux et 1 brebis
Charges autres (visite vétérinaire, médicaments, analyse) : 221€

Indemnités : 360,80€

AUTRES ACTIONS DE LA CRSSA :

CONTEXTE	ANALYSE	TARIFS	AIDES
COPROLOGIE	Douves, Paramphistomes, Coccidies, Taenias, Strongles	45,80€ HT	50%
AVORTEMENTS	Sur avorton : Fièvre Q, Chlamydiose, BHV4, Anaplasma, Listeria, Salmonella,Campylobacter, Leptospira	120 € HT	50%
	Sérologies sur 6 animaux : Brucella, Salmonellose, Toxoplasmose et Border Disease	180 € HT	50%
VISNA MAEDI/ AECV	Sur les animaux de plus de 12 mois pour surveillance ou concours	5,96€ HT (-10 prises de sang) 4,16€ HT au delà	
ACHATS	Sérologies : Brucellose, Chlamydiose, Fièvre Q, Paratuberculose, Toxoplasmose, Border Disease, Salmonellose	50€ HT	

Site de l'Aisne
CS 10685
02007 BARENTON-BUGNY Cedex
Tél : 03.23.22.50.92

Site de l'Oise
Rue frère Gagne
60021 BEAUVAIS
Tél : 03.44.11.44.12

Site de la Somme
19 bis, rue Alexandre DUMAS
80 000 AMIENS
Tél : 03.22.89.39.90

Mail : gdspicardie@reseaugds.com

En partenariat avec les Conseils Départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme